

Séance du jeudi 23 7bre 1915.

Présidence de M. Coynat.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Sont présents : M. M. Rimond, assier, Beauvisage, Cazeneuve, Develle, Doumer, Albert Gérard, Lintilhac, Chopiteau, - Millies-Lacroix, Petitjean, Steeg, Couron.

M. Millies-Lacroix, rapporteur du budget de la guerre prend la parole et fournit à la commission des explications sur le chap. 30 - (Etablissements de l'Intendance). Il critique notamment la façon dont on pratique le chauffage dans ces établissements et dénonce le gaspillage et les spéculations déplorables qui se pratiquent à ce sujet.

M. M. Chiery et Bernard, sous-secrétaires de la guerre, sont introduits à ce moment et prennent place auprès de M. le Président.

M. Rimond, rapporteur général, déclare qu'il aurait d'abord deux questions à poser à M. M. les sous-secrétaires de la guerre. La première est relative à la composition du comité

consultatif des marchés chargée d'examiner  
des marchés. Il ne comprend pas que dans la  
liste des personnes appelées à constituer ce  
comité figurent des membres du Conseil d'Etat  
d'Etat et de la Cour des Comptes chargés  
d'examiner les marchés qu'ils ont eux-mêmes  
préparés. Il lui semble qu'ils ne sont pas  
qualifiés pour une pareille besogne.

M. Chiery, sous-secrétaire d'Etat de  
l'Intendance répond qu'on s'est efforcé, dans  
la mesure du possible, de choisir les membres  
du comité dont il s'agit en dehors des  
sections appelées à juger ces litiges.

M. Miller-Lacroix rappelle qu'en 1905  
ou 1906, on s'est élevé contre la nomination  
des conseillers de ces deux assemblées, parce  
qu'on jugeait inadmissible que l'on fût  
pour juges de ces marchés ceux-là mêmes  
qui les avaient préparés.

M. Chiery répond qu'il enregistre  
ces observations et qu'il en tiendra compte.

M. le rapporteur général interroge  
ensuite M. Chiery sur la façon dont  
l'Intendance passe ses marchés. La  
provocation des courtiers dont a parlé M.  
Dominique Odélahe à l'une des précédentes  
séances du Sénat constitue-t-elle des faits  
cracks ?

M. Chiery répond qu'il est indispensable que les offres ne soient pas apportées au ministère, le système du Gouvernement n'étant pas du tout régional, soit à l'arrière, soit à l'avant.

M. Milliet - La Croix fait remarquer à M. le sous-secrétaire d'Etat qu'en ce qui concerne les approvisionnements en blé, plusieurs personnes ont constaté les errements fâcheux de l'insendance. Il lui demande si des précautions ont été prises pour ne pas subir des prix considérables. — L'honorable membre désirerait qu'on n'achetât pas au jour le jour et qu'on choisît le bon moment pour acheter.

M. le rapporteur général demande qu'en ce qui a trait à cette question des blés on ne complique pas les ravitaillements à l'intérieur et à l'étranger.

Répondant à une question de M. le Président, M. Chiery donne lecture des prix auxquels ont été payés les blés, les orges et les avoines dans les derniers marchés.

M. M. Lhopiteau et Pérignon se font l'écho des plaintes qui ont été formulées sur la moississure du pain livré à la troupe.

On ne devrait emmagasiner dans les wagons que du pain refroidi.

M. Chierry déclare qu'il sera très heureux de s'inspirer de ces observations.

M. Millies - Lacroix demande que des rations de lard soient ajoutées aux rations de viande dont beaucoup ont été gaspillées. Il estime également qu'on donne aux soldats beaucoup trop de riz et pas assez de haricots et de lentilles.

M. Chierry répond qu'il tiendra compte de ces observations.

M. le Directeur du génie est introduit.

M. Millies - Lacroix relève des faits qui intéressent ~~ce~~ service, notamment en ce qui concerne les bois de chauffage que l'on a perdus <sup>suivant lui</sup> des pertes excessives.

M. le Directeur répond que depuis le semaine dernière le nécessaire a été fait pour l'exploitation des zones forestières de l'Etat. Il est nécessaire en effet de faire le plus possible d'exploitation directe.

M. le Directeur se retire.

M. Millies - Lacroix adresse ensuite plusieurs questions à M. le sous-secrétaire d'Etat au sujet de l'habillement, du larnage de chemise, des chaussures et des cuirs.

5  
 D'autres questions sur des sujets divers sont encore adressées par M. M. Millies-Lacroix, le rapporteur général et Lintilhac à M. le sous-secrétaire d'Etat qui demande qu'on lui accorde quelques jours pour y répondre, n'ayant pas encore fini de s'installer dans ses bureaux de la rue St-Dominique.

M. le rapporteur général lui demande pourquoi le projet relatif à la question des viandes frigorifiées, si bien étudié par la commission des finances n'est accouché à la Chambre.

M. le sous-secrétaire d'Etat répond qu'il s'en expliquera sur ce projet devant la commission de l'agriculture et la commission du budget qui ont ratifié toutes les dispositions adoptées par le Sénat. Le Gouvernement désire tout savoir à quoi s'en tenir sur la quantité de tonnes de viandes frigorifiées dont il devrait faire l'achat. Il voudrait obtenir la possibilité d'acquies 30,000 tonnes au lieu de 20,000.

M. Aimond croit que la véritable raison de ce retard est que les bouchers de Paris ne veulent pas vendre des viandes frigorifiées.

M. le Prés. dent. alors il n'y a plus de gouvernement.

Il remercie de ses explications M. le sous-secrétaire d'Etat qui se retire.

M. le rapporteur général interroge ensuite  
M. Bernard, sous-secrétaire de l'aviation,  
sur la question des dirigeables. Il semble  
bien, dit-il, qu'ils ont fait faillite.

M. le sous-secrétaire d'Etat répond qu'il  
ne faut pas leur demander plus qu'ils ne  
peuvent donner. Ils font de bonne besogne  
sur le front, en dirigeant et en prolongeant  
l'action des avions. M. Bernard donne  
ensuite des renseignements détaillés sur les  
dirigeables qui sont au nombre de quatre :  
deux qui vont partir rapidement et deux  
qui sont en construction. Il répond ensuite  
à diverses questions qui lui sont adressées  
sur ce sujet par M. M. Reinard, Leintillac,  
Millies-Lacroix, Stug et Millies-Lacroix,  
principalement sur la question des avions  
dont il s'agit d'augmenter le nombre  
en les rendant supérieurs à ceux des alle-  
mands tant au point de vue de la vitesse  
qu'à celui de l'armement. Il se propose  
d'instituer un concours à cet effet et  
donne lecture du programme qu'il a  
arrêté à cet égard.

M. Millies-Lacroix appelle son  
attention sur la nécessité  
de donner des vêtements solides

7  
et charité aux existents.

Apr. le Président remercie M. le Sous-  
secrétaire d'Etat de l'aviation, qui se  
retire et la séance est levée à 6 heures  
un quart.

---